



RÉFÉRENCES
FORMACODE : 21001, 21013

DURÉE : 1008 heures en centre et 623 heures de stage pratique pour un parcours complet soit 1631 heures.

PROCHAINE SESSION :
Du 18/09/26 au 01/10/27

Taux de réussite : Non applicable car 1ère session en cours

Taux de Satisfaction : Non applicable car 1ère session en cours

PUBLICS CONCERNÉS :
Demandeur d'emploi
Salarié en CDI ou CDD
Particulier
Porteur de projet

EFFECTIF :
Minimum : 8 stagiaires

PRÉREQUIS :
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 mais demande de dérogation possible et décision par la FPH

Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

Paysan-herboriste

Formation certifiante en présentiel - Titre de niveau 5

Certificateur Fédération des Paysan.nes Herboristes - N° RNCP : 37980.

Date de publication : 20/09/2023.

OBJECTIFS

- Professionnaliser les producteurs de plantes médicinales spécialisés en herboristerie.
- Maîtriser les techniques de cueillette, de culture des plantes, les différents types de transformations, la réglementation, la commercialisation et la gestion de la ferme.

BLOCS DE COMPÉTENCES DU TITRE

Bloc 1 - Cueillir des PPAM sauvages (126h)

- Prospection des sites de cueillette
- Respect de la ressource
- Organisation du chantier de cueillette et respect de la qualité des plantes

Bloc 2 - Cultiver des plantes aromatiques et médicinales (161h)

- Travail préparatoire aux cultures
- Mise en culture, suivi et entretien
- Récolte

Bloc 3 - Transformer des plantes aromatiques et médicinales (217h)

- Séchage des PPAM en vue de l'élaboration des tisanes, aromates ou plantes sèches
- Distillation
- Transformations alimentaires et cosmétiques
- Organisation générale de l'activité de transformation

Bloc 4 - Commercialiser en circuit court des plantes aromatiques et médicinales (231h)

- Elaboration de sa stratégie de commercialisation
- Création des supports de communication
- Vente et information au consommateur dans le cadre de la vente directe ou du circuit court
- Transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels et populaires
- Gestion commerciale de la vente des produits

Bloc 5 - Concevoir et piloter son activité de paysan-herboriste (231h)

- Préparation de son installation
- Pilotage de son activité au quotidien
- Affirmation de ses valeurs en tant que paysan-herboriste

Evaluation et analyse de pratique (42h)

Stage pratique : période d'application en milieu professionnel (623h)

MATIÈRES DISPENSÉES

- Biologie végétale
- Botanique, écologie...
- Agronomie
- Techniques de conduite des cultures AB
- Techniques de cueillette de plantes sauvages, gestion de la ressource, ergonomie
- Chimie, pharmacognosie
- Usages traditionnels des plantes
- Séchage
- Herboristerie, transformations galéniques, cosmétiques, distillation
- Commercialisation des produits en vente directe, circuit court, transmission des usages des plantes
- Réglementation en vigueur
- Comptabilité, gestion

Le référentiel du certificat est disponible sur le site de France compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37980/>



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Juliette WALEK, référente pédagogique
04 75 26 90 44 | juliette.walek@educagri.fr

Véronique BAYET, référente administrative
04 75 26 65 90 | veronique.bayet@educagri.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Envoi du bulletin d'inscription accompagné des pièces demandées :
* **Financements région et Transition Pro** : **AVANT LE 15 JUIN 2026**
- * Autres financements : AVANT LE 14 SEPTEMBRE 2026
- Participer à la journée de recrutement : entretien avec un jury prévu fin juin/début juillet 2026.
- Informations collectives :
* **lundi 27 avril 2026 à 14h00** (durée 1h) en visio
* **lundi 1er juin 2026 à 14h00** (durée 1h) en visio

RYTHME DE LA FORMATION

- Du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00
- Rythme hebdomadaire : 35h

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Un accompagnement individuel par l'équipe pédagogique : avancement de votre projet, questions diverses en cours de formation...
- Des cours en présentiel : en collectifs, en ateliers tutorés, travaux de groupe, visites d'exploitations et structures agricoles.
- Des stages pratiques (18 semaines) permettant l'application de savoirs faire.
- De nombreux intervenants de la filière (producteurs, organismes, experts...).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- 5 salles de cours
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiments agricoles de 450 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers,...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
- Transformation : laboratoire de transformation, unité de distillation, alambic de 400 litres, séchoir à plantes
- Salle informatique et centre de documentation

COÛT ET FINANCEMENT

Financement selon statut :

- Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes sous réserve de financement
- France Travail : Demande individuelle
- Transition Pro / CPF : *** délai de traitement env 4 mois
- OPCO
- Autofinancement
-

Rémunération :

- Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes, France travail, Employeur...

Tarifs :

- Selon financement : de 12€/heure à 15€/heure Nous consulter

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres blocs. L'attribution de la certification professionnelle est prononcée après validation des 5 blocs de compétences par capitalisation des cinq blocs de compétences.

Le bloc 5 peut être validé par équivalence académique : BTS ACS'AGRI de Niv. 5 OU Ingénieur agronome (AgroParisTech, ENSAIA, Institut Agro Montpellier, Institut Agro Rennes Angers, ENSAT, Institut Agro Dijon, Bordeaux Sciences Agro, VetAgro Sup, Oniris Nantes) x Ingénieur en agronomie et agriculture (UniLaSalle, AgroCampus Ouest, ISA, ISARA, EI Purpan) x Ingénieur en horticulture et paysage (AgroCampus Ouest) de Niv. 7.

Mise en situation réelle de cueillette et entretien sur site de cueillette

Mise en situation réelle d'observation et analyse de la conduite culturale de 2 plantes différentes sur site de culture et entretien

Évaluation de la démarche de questionnement et des commentaires du candidat

Entretien conduit à partir de la présentation de 2 produits finis (tisane en mélange et produit de distillation ou cosmétique ou transformation alimentaire, ...) réalisés en amont

Analyse territoriale de l'environnement commercial et présentation de la stratégie commerciale

Entretien à partir d'un support écrit

Présentation de son projet d'installation ou de son activité de Paysan-Herboriste et entretien

DÉBOUCHÉS

- Paysan-herboriste

ACCESSIBILITÉ

- Le CFPPA de Nyons est à 50 min de Montélimar, 1h15 de Valence et 1h00 d'Avignon.
- Gares SNCF, les plus proches : Montélimar à 50km et Avignon à 70km.
- Des bus assurent une liaison Nyons/Montélimar : <https://www.laregionvous transporte.fr/lignes/d36x71-montelimar-grignan-nyons>
- La ligne de bus ZOU n°985 « Valréas – Nyons – Avignon TGV » dessert également la gare TGV d'Avignon : <https://itineraireszou.maregionsud.fr/fr/horaires/Zou%20!%20Proximit%C3%A9/BUS/ligne/985/direction/OUTWARD/41307>
- Parking voitures



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

FORMATEURS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS

FORMATEURS·TRICES PERMANENT·E·S

- **Isabelle GREGOIRE** - Ingénieure Agronome. Formatrice production PPAM, biodynamie, Certiphyto, viticulture.
- **Arnault CHEVALIER** - Ingénieur des travaux agricoles. Formateur biologie végétale, agronomie, oléiculture, apiculture.
- **Martial BOTTON** - Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes spécialisation écologie végétale d'altitude. Titulaire du BP REA PPAM du CFPPA de Nyons. Formateur production PPAM, botanique.
- **Juliette WALEK** - Ingénieure horticole, Master 2 en pharmacognosie, licence professionnelle conseillère en herboristerie et produits de santé à base de plantes. Formatrice herboristerie, transformation des plantes médicinales
- **Rémy Margiela** - Maitrise de Sciences économiques, analyse politique. BPREA Productions Méditerranéennes de CFPPA de NYONS, Producteur/transformateur PPAM. Formateur en production de PPAM en FOAD et présentiel.

INTERVENANTS·TES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- **Marion DUMONTEIL** - Productrice paysanne-herboriste, plantes sèche.
- **Valérie MÉO** - paysanne-herboriste, distillation cosmétiques.
- **Amélie COULOMBEL** - paysanne-herboriste, gemmothérapie.
- **Simon SEGRETAI** - producteur cueilleur, plantes sèches.
- **Jean François ROUSSOT** - animateur responsable de projet de développement territorial, Exploitant agricole depuis plus de 15 ans (distillation, cueillette), gestes et postures. Porte-parole des SIMPLES.
- **Luc BERNARD** - Cueilleur paysan-herboriste et accompagnateur montagne.
- **Fabien SANCHEZ** - BTS logistique, licence logistique, BPREA PPAM. Producteur de PPAM, spécialiste gestion de projet.
- **Pierre-Yves MATHONNET** - BTS. Ancien technicien Chambre d'agriculture. Expert/conseiller de la filière PPAM AB.
- **Philippe SCHOEFFERT** - Ingénieur agronome en Chambre Agri. Exploitant agricole en PPAM, Expert PPAM et distillation.
- **Florent LABUSSIÈRE** - Licence de biologie des organismes et des populations, Master ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité. Titulaire du BPREA Productions méditerranéennes du CFPPA DE Nyons. Producteur et transformateur PPAM.
- **Pernette JULIAN** - Diplômée de l'ISARA. Chef de service développement rural CD26-chargée de mission CCBDP.
- **Nicolas DELVAL** - Licence professionnelle en agronomie, agriculture et développement durable. Producteur de plantes aromatiques et huiles essentielles, cueilleur.
- **Serge MICHALET** - Docteur en pharmacie.
- **Aline MERCAN** - Docteur phytothérapeute. Autrice.
- **Thierry THÉVENIN** - paysan-herboriste. Auteur.
- **Sami CORCOS** - pharmacien évaluateur de la toxicologie du risque.
- **Autres acteurs de l'herboristerie en France** : Fédération des Paysans Herboristes, Syndicat SIMPLES, Association Française des Cueilleurs, Guilde des Praticiens en Herboristerie



Bâtiments agricoles 450m²



CAPACITÉ PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Obtention possible de la capacité professionnelle agricole par validation du BPREA en candidat libre en sus du Titre Paysan-herboriste.



Terrain d'application pédagogique de 1.4 ha

LE CFPPA DE NYONS PARTICIPE À LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER DE PAYSAN-HERBORISTE

- Participation à la mission d'information sénatoriale sur « le développement de l'herboristerie et des plantes médicinales, des filières et métiers d'avenir » 2018, rapporteur Sénateur Joël LABBE
<https://www.senat.fr/controle/dossier/2017/12002.html>
- Organisation des Rencontres professionnelles « les 35 ans de formation PPAM à Nyons » en 2018
- Création en 2021 d'une orientation Paysan-Herboriste de notre BPREA
- Implication de notre formatrice et responsable transformation des PPAM de l'orientation Paysan-Herboriste du BPREA au niveau national dans les travaux visant au renouveau de l'herboristerie
- Participation avec la FPH et d'autres partenaires à l'élaboration d'un Titre professionnel « Paysan Herboriste », déposé au RNCP en 2023
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37980/>
- Co-organisation avec la FPH des Rencontres professionnelles nationales des métiers de l'herboristerie « Imaginons ensemble l'herboristerie de demain » les 30/31 octobre et 1^{er} novembre 2025 à Nyons
<https://www.herbodedemain.com>



Rencontres professionnelles nationales des métiers de l'herboristerie « Imaginons ensemble l'herboristerie de demain » à Nyons

